

Les deux parties poursuivront les échanges d'information sur les sujets mentionnés plus haut et sur les mesures que chaque pays applique dans ses programmes courants d'assistance et de promotion sociales: l'expérience indiquera s'il y a lieu d'entreprendre des projets conjoints de collaboration.

Dans ce cadre:

- a) la partie canadienne sera informée systématiquement de l'état d'avancement du programme national belge et recevra les rapports intérimaires des groupes de coordination scientifique et technique, ce qui permettra de préciser concrètement les points d'intérêt commun.
- b) la partie belge sera informée de l'expérience canadienne en matière de construction de la banque de données sociales "BRSS/SSRL" et de modèles de simulation de décisions (BENTAX, STACKER) dans le domaine de la sécurité sociale. La partie canadienne est disposée à recevoir dans un avenir rapproché une délégation belge chargée de travaux analogues dans le programme national.

Les deux parties ont convenu de remettre à plus tard l'examen de la tenue d'un colloque en matière d'indicateurs sociaux.

6. AGRICULTURE

La délégation belge ne comportait pas de représentants de l'Administration de la Recherche Agronomique du Ministère de l'Agriculture.